

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2016-97**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2, L. 746-4, L. 756-4 et L. 766-4 ;

Vu le projet de décret relatif au plafonnement des cartes prépayées ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 9 novembre 2016,

**Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.**

Fait le 9 novembre 2016.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Thomas GROH